

ENTREVUE AVEC M^{me} ROSE-MARY THONNEY

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DE L'AQRP

RENCONTRE AVEC UNE RETRAITÉE DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE
ET DES AÎNÉS, ENGAGÉE ET PASSIONNÉE DE BÉNÉVOLAT



Par Christine Hébert
Journaliste

D'origine suisse, Rose-Mary Thonney est arrivée au Québec en 1968. Titulaire d'un baccalauréat en pédagogie, elle a assuré la direction d'une garderie coopérative, devenue par la suite un centre de la petite enfance, pendant une dizaine d'années avant de se présenter à un concours de la fonction publique.



M^{me} Rose-Mary Thonney

QUELS POSTES AVEZ-VOUS OCCUPÉS AU SEIN DE CE MINISTÈRE ?

J'ai occupé différents postes de direction, et le dernier, celui qui j'ai trouvé le plus plaisant, était celui de directrice de région. Il m'a permis de participer au développement des centres de la petite enfance et autres programmes gouvernementaux, pour les enfants et la famille, dans les régions de la Montérégie, de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Mauricie. J'ai pris ma retraite relativement

« Ce que nous faisons, nous le faisons pour l'ensemble des aînés du Québec. Et je suis très fière d'en faire partie. »

tard; j'avais plus de 65 ans quand j'ai quitté mon emploi en 2009.

À PARTIR DE QUEL MOMENT VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉE DANS L'AQRP ?

Avant même de quitter le Ministère, j'avais commencé à chercher des associations dont les intérêts correspondaient aux miens. Je me suis tournée vers l'AQRP, car je savais que c'était l'association qui me permettrait de

continuer d'œuvrer pour les aînés tout en contribuant au mieux-être des retraités de la fonction publique. J'ai surtout pensé à ceux qui avaient travaillé avec moi : les professionnels, les techniciens et les agents de bureau. Je voulais être utile auprès de ces groupes d'employés.

QUELS POSTES AVEZ-VOUS OCCUPÉS AU SEIN DE L'AQRP ?

En fait, mon expérience est assez particulière. J'ai commencé à œuvrer pour un secteur, ce qui n'est pas le cas pour toutes les régions. Du fait de la vaste superficie de son territoire, la région de la Montérégie a été divisée en secteurs pour faciliter l'organisation des activités et permettre une plus grande participation. À la suite de cette expérience de deux ans, je me suis engagée sur le plan régional et je suis devenue présidente du conseil. J'ai occupé ce poste pendant deux années, après quoi j'ai été élue au poste de pre-

mière vice-présidente du comité exécutif de l'Association.

ET EN TANT QUE PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE, QUELLES SONT VOS RESPONSABILITÉS ?

Elles sont très variées. En juin 2017, j'ai participé à la conférence de presse, avec plusieurs associations, soulignant l'adoption du projet de loi 492 modifiant le Code civil du Québec, afin de protéger les droits des locataires aînés et d'éviter leur éviction. Par la suite, j'ai participé à la préparation du mémoire sur la maltraitance des aînés qui a été présenté en commission parlementaire le 17 janvier dernier. Récemment, j'ai travaillé avec différents organismes, dont les centrales syndicales, les associations d'aînés et l'Observatoire de la retraite, à la préparation de notre participation à la commission parlementaire sur le Régime de rentes du Québec (RRQ) du 18 janvier.

UN PETIT MOT POUR QUELQU'UN QUI ENVISAGE DE S'ENGAGER ?

L'AQRP, en plus d'offrir une multitude d'activités et d'avantages comme d'autres associations, se porte manifestement à la défense des droits. Elle est très présente dans l'espace public. La personne qui désire s'engager auprès de l'AQRP ne fait pas seulement participer à la vie associative régionale, elle fait partie d'une association qui défend les employés de l'État québécois et qui fait même beaucoup pour les aînés en général. Ce que nous faisons, nous le faisons pour l'ensemble des aînés du Québec. Et je suis très fière d'en faire partie.